CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E40380** **VALABLE JUSQU'AU** **25/06/2027**

ÉDITÉ LE 26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/1990

Raison sociale : EPSD

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/11/2008

Capital : 100 000

68 RUE ALFRED DEQUEANT
92000 NANTERRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE B 377650973 377650973

Siret : 377 650 973 00052

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 210285100185

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 291573

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 291573

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 01 47 81 85 13 **Fax :** 01 56 83 13 07

Portable : 06 01 88 04 66

Responsabilité légale :
RIVERA DAVID GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.epsd-peinture.fr

E-mail : e.p.s.d@wanadoo.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 978 792 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	8	02/04/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 11:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.